



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2024 à 19H30

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur HUET Bruno absent excusé, ayant donné pouvoir à Monsieur PAGES Patrick
- Monsieur GRILLET Pierre, absent,
- Monsieur HARDY Nicolas, absent,
- Monsieur HARDY Hervé, absent.

Madame GOURIO Lorène est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire présente une demande d'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : la désignation des délégués titulaires et suppléants au syndicat SMOYS (Syndicat Mixte d'Energie Orge Yvette Seine), proposition acceptée à l'unanimité.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

I) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 septembre 2024

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès-verbal.

Le compte-rendu de la séance du 12 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

II) Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Lors du conseil municipal du 27 juin, nous avons évoqué le sujet de la participation financière à hauteur de 2€ par habitant au fonctionnement de SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Aujourd'hui pour officialiser ce point et maintenant que la convention est à disposition, Monsieur Le Maire propose de l'autoriser à signer celle-ci qui lie la commune et SDIS pour une période de cinq ans.

Après échanges cette proposition est adoptée à l'unanimité.

III) Décision Modificative

Afin de pouvoir payer les factures de travaux de voirie, il est nécessaire d'établir une décision modificative afin d'approvisionner le chapitre 21.

La proposition est la suivante :

- Dépenses de fonctionnement :

Compte 60611, eau et assainissement : - 500€

Compte 60622, carburants : -500€

Compte 60631, fournitures d'entretien : -500€

Compte 61521, entretien terrains : -500€

Compte 6411, personnel titulaire : -1000€

Compte 6413, personnel non titulaire : -1000€

Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecey



- Dépenses d'investissement :

Compte 2151, réseaux de voirie : +4000€

La proposition de la décision modificative est approuvée à l'unanimité.

IV) Prise en charge de la complémentaire santé et prévoyance aux agents

Monsieur Le Maire rappelle qu'actuellement une partie des agents municipaux bénéficie d'une participation financière sur la cotisation pour la garantie de maintien de salaire et de garantie complémentaire santé.

Afin de prendre en compte les orientations et obligations nationales, et uniquement pour l'année 2025 et pour assumer une parfaite équité, au prorata des heures travaillées, Monsieur Le Maire propose que la participation financière pour ces deux garanties soit de 50€ pour un agent technique, 32€ pour le second agent technique et 30€ pour l'agent administratif.

Après échanges, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

V) Désignation des délégués du syndicat SMOYS (Syndicat Mixte d'Energie Orge Yvette Seine)

Notre commune a récemment adhéré au SMOYS. Notre adhésion étant acté par un arrêté inter préfectoral, il nous appartient de désigner au sein du Conseil Municipal un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après échanges et vote, M. Patrick Pagès est élu délégué titulaire et M. Marc Remondin est élu délégué suppléant.

IV) Questions diverses et Informations :

- Le 7 novembre, l'Union Nationale des Combattants de Milly La Forêt interviendra à l'école pour échanger sur la cérémonie du 11 novembre.

- Le 16 novembre aura lieu l'accueil des nouveaux Prunaysiens.

- L'enquête publique concernant la nouvelle charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français 2026/2041 est lancée du 4 novembre au 4 décembre.

- Monsieur Le Maire rappelle que des remarques peuvent être formulées par écrit pour donner son avis sur l'installation routière provisoire en test Rue de l'Essonne.

La séance est close à 20h18

Le Maire.
Patrick PAGES.



Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecey

1, rue Georges Bercher - 91720 PRUNAY-SUR-ESSONNE

Téléphone : 01 64 99 52 17 - Télécopie : 01 64 99 33 46 - Courriel : prunaysuressonne@orange.fr

www.prunaysuressonne.fr